

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - (N° 778)

AMENDEMENT

N ° CL60

présenté par

M. Mbaye, Mme Bureau-Bonnard, Mme Liso, M. Besson-Moreau, M. Le Gendre, M. Marilossian,
Mme Goulet, M. Cellier, Mme Gomez-Bassac, Mme Rauch, M. Ardouin, Mme Melchior,
M. Démoulin, M. Chiche, Mme Sylla et Mme Kuric

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.